

PROGRAMME DES PROJECTIONS SEPTEMBRE 2025 – JUN 2026

**LES
SŒURS
LUMIÈRE**



cycle
de projections
autour
des femmes
et du cinéma

 Bibliothèque
filigrane

 information

SAINT-OMER
ALICE DIOP
JE 25.09.2025 | 20H30

UNE PART DU CIEL
BÉNÉDICTE LIÉNARD
JE 13.11.2025 | 20H30

**ANNA GÖLDIN –
DERNIÈRE SORCIÈRE**
GERTRUD PINKUS
JE 29.01.2026 | 20H30

**LE SILENCE AUTOUR
DE CHRISTINE M.**
MARLEEN GORRIS
JE 05.03.2026 | 20H30

L'AUDITION
LISA GERIG
JE 07.05.2026 | 20H30

HANNAH ARENDT
MARGARETHE VON TROTTA
JE 18.06.2026 | 20H30

LES CINÉMAS
DU GRÜTLI

RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR 16
1204 GENÈVE
TÉL. 022 320 78 78

WWW.SOEURLUMIERE.CH
WWW.F-INFORMATION.ORG/FILIGRANE
WWW.CINEMAS-DU-GRUTLI.CH

LES SŒURS LUMIÈRE

cycle de projections autour des femmes et du cinéma

PROGRAMME DES PROJECTIONS SEPTEMBRE 2025 – JUIN 2026

f. information

LES SŒURS LUMIÈRE : LE CINÉ-CLUB DE LA BIBLIOTHÈQUE FILIGRANE ÉDITION 2025 – 2026 : « EN PROCÈS »

LES SŒURS LUMIÈRE est le ciné-club féministe de la bibliothèque Filigrane, organisé en partenariat avec les Cinémas du Grütli. Sa programmation éclectique et engagée participe à diffuser des œuvres audiovisuelles dans lesquelles les femmes¹ s'approprient les outils de leur représentation, déterminent leurs identités et énoncent leur propre discours, affirmant par la même occasion, à quel point les images sont un moyen de lutte, de résistance et de contre-pouvoir.

La quatrième édition DES SŒURS LUMIÈRE explore la thématique du film de procès. S'il est un genre cinématographique répandu et codifié, les six films de cette édition sortent peu à peu du huis clos de la salle d'audience, pour étendre l'espace et les enjeux de ce spectacle judiciaire et moral.

Retrouvez le programme et plus d'informations sur notre site internet www.soeurslumiere.ch et sur nos pages Facebook et Instagram.

¹ « Par femmes, on entend toute personne qui se reconnaît en tant que femme ou socialisée en tant que telle ».

Organisé par :



Avec le soutien de :



LES CINÉMAS DU GRÜTLI

f. information

SUBVENTIONNÉ PAR LA VILLE DE GENÈVE

« EN PROCÈS »

Ces dernières années, les représentations du procès, qu'elles soient médiatiques ou cinématographiques, ont pris de l'ampleur. Le choix de cette thématique s'inscrit dans cette actualité et les six films du corpus explorent ce dispositif dramatique pour en révéler les mécanismes et les dérives. Car si le cinéma rend le procès spectaculaire il s'en fait aussi l'observateur : il met en lumière et en tensions son système, ses failles, l'envers de son décor.

Ce cycle de projections questionne plus précisément ce qui se joue pour les femmes lorsqu'elles se confrontent à l'ordre moral d'une justice qui, sans doute, les condamne avant même de les juger. Que signifie être « en procès » ? Selon qu'elles soient victimes ou coupables, pathologisées ou criminalisées, silencieuses ou éloquentes, jugées déviantes ou dans la norme, riches ou pauvres, racisées ou non ?

Le lieu du procès prolonge la volonté tenace de maîtriser le corps des femmes, de sonder leurs choix, leur intimité, de punir toutes celles qui s'écartent des modèles imposés, qu'elles soient philosophes, mères, travailleuses ou exilées. Lorsque les réalisatrices s'emparent du motif du procès, les films se font alors les récits d'injustices structurelles. Ils donnent à voir la manière dont certaines femmes sont rendues inaudibles, ou au contraire, font du procès un espace de résistance et de contestation.

« EN PROCÈS » signifie également que les protagonistes, par leurs actes, mettent elles aussi en accusation les normes dans lesquelles le patriarcat les enferme.

Le film et le procès ont en commun d'être des espaces de théâtralité où s'articulent parole, récit, points de vue et tension dramatique. Lieux de vérité autant que de fiction, ces deux dispositifs rejouent les rapports entre individus, État, loi et morale. Deux scènes qui font écho à leur époque, à leurs représentations sociales et à leurs structures de pouvoir. Deux tribunes aussi, où l'intime devient spectacle, disséqué par une audience qui observe, écoute, interprète.

Si cette 4^{ème} édition prend pour point de départ le film de procès, elle s'en écarte aussi et en explore des formes moins conventionnelles. Penser le procès, le revivre, l'attendre, ou l'inverser : chaque réalisatrice en propose une expérience singulière.

LIEU

LES CINÉMAS DU GRÜTLI

16, RUE DU GÉNÉRAL-DUFOUR
1204 GENÈVE
TÉL. 022 320 78 78

TARIFS

PLEIN TARIF CHF 15.—

CHÔMEUR-EUSE-X
CINÉPASS
CARTE CÔTÉ COURRIER CHF 10.—

AVS
ÉTUDIANT-E-X
MEMBRES AACDG CHF 8.—

CARTE 20ANS / 20FRANCS CHF 5.—

PLUS D'INFOS

WWW.SOEURLUMIERE.CH

WWW.F-INFORMATION.ORG/FILIGRANE

WWW.CINEMAS-DU-GRUTLI.CH

FACEBOOK : LE CINÉ-CLUB DES SŒURS LUMIÈRE

INSTAGRAM : LECINECLUBDESŒURLUMIERE

SAINT-OMER



JE 25.09.2025
20H30 | VO FR | 122'
ALICE DIOP
2022 | FRANCE

Assises de Saint-Omer. Rama, romancière, assiste au procès de Laurence Coly, accusée d'avoir abandonné sa fille de 15 mois sur une plage du nord de la France, à la marée montante. Le récit et les raisons de cet acte se déploient au fil du procès et ébranlent les repères intimes et intellectuels de Rama. À travers un dispositif en huis clos proche du documentaire, le film explore les complexités de l'identité, de la maternité, des non-dits de l'histoire coloniale et témoigne des biais racistes et sexistes de la justice et de ses institutions.

UNE PART DU CIEL



JE 13.11.2025
20H30 | VO FR | 85'
BÉNÉDICTE LIÉNARD
2002 | BELGIQUE, FRANCE

UNE PART DU CIEL met en scène la résistance de femmes détenues et d'un groupe d'ouvrières dans une usine en Belgique. Assujettie à la chaîne de production, Claudine est rattrapée par le passé qui la lie à Joanna, incarcérée dans le quartier des femmes d'une prison, dans l'attente de son jugement. Ici, il n'y a pas de tribunal, ce sont les lieux-mêmes de la prison et de l'usine qui sont la scène d'un jugement et d'une surveillance permanente. Dans la violence de ces institutions s'esquissent solidarité et résistance.

ANNA GÖLDIN – DERNIÈRE SORCIÈRE



JE 29.01.2026
20H30 | VOSTFR | 108'
GERTRUD PINKUS
1992 | SUISSE

1781, dans un petit village du canton de Glaris, la domestique Anna Göldin est accusée d'avoir ensorcelé l'enfant de ses employeurs. Elle devient aussitôt le jouet de toute l'élite au pouvoir. Bien qu'à une époque où les procès de sorcellerie soient déjà considérés comme dépassés par une large partie de la société, Anna Göldin devient la dernière femme à être exécutée pour sorcellerie en Suisse et l'une des dernières en Europe. En mettant en scène son histoire, Gertrud Pinkus dresse le tableau d'un système moral et patriarcal implacable.

LE SILENCE AUTOUR DE CHRISTINE M.



JE 05.03.2026
20H30 | VOSTFR | 92'
MARLEEN GORRIS
1982 | PAYS-BAS

Trois femmes assassinent, un après-midi, le gérant d'une boutique de vêtements. En attente de leur procès, une psychiatre est chargée d'interroger chacune d'elles pour tenter de comprendre ce geste apparemment inexplicable. LE SILENCE AUTOUR DE CHRISTINE M. interroge le lien entre justice, patriarcat et folie supposée des femmes. Marleen Gorris démonte les mécanismes d'une violence systémique et donne corps à une parole trop souvent réduite au silence : celle d'une révolte féminine froide, lucide et radicale.

L'AUDITION



JE 07.05.2026
20H30 | VOSTFR | 81'
LISA GERIG
2023 | SUISSE

Dans L'AUDITION, la réalisatrice Lisa Gerig imagine un dispositif unique : permettre à quatre personnes exilées de rejouer leur propre audition d'asile, face à des fonctionnaires du Secrétariat d'État aux migrations. En mettant en scène cette reconstitution, le film prend la forme d'un procès inversé, où ce ne sont plus les requérante-s qui doivent se justifier, mais le système qui révèle, par sa mécanique même, sa violence et ses contradictions. La caméra devient témoin d'une forme de vérité que l'institution n'a pas voulu entendre et s'emploie à passer sous silence.

HANNAH ARENDT



JE 18.06.2026
20H30 | VOSTFR | 113'
MARGARETHE VON TROTTA
2012 | ALLEMAGNE

En 1961, la philosophe Hannah Arendt assiste au procès d'Adolf Eichmann, ancien cadre nazi. Ce qu'elle y voit bouleverse ses idées : Eichmann, apparaît comme homme ordinaire dépourvu de pensée critique. C'est à partir de ce procès qu'Arendt développe le concept de la « banalité du mal », qui fait alors scandale. Margarethe von Trotta compose le portrait nuancé d'une femme en quête de sens, d'une pensée en mouvement, qui résiste à l'opinion et refuse de céder à la facilité du jugement moral.